Image not found or type unknown

Divorce et après que ce passe t il

Par **alinea17**, le **05/07/2016** à **13:41**

bonjour
mon divorce est terminé plus de possibilité d'appel. mon ex mari doit me verser 8 ooo euros. comment ce passe ce versement par l'avocat que je n'arrive jamais à joindre ?
y a t il un délai à respecter pour percevoir la prestation compensatoire et les papiers qui m'autorisent a changer de nom ?
il est certain que lorsque l'on a fini de payer son avocat. nous ne pouvons jamais plus les joindre. j'ai du retard dans mon loyer et cette somme m'aiderait bien. merci

Par **Visiteur**, le **05/07/2016** à **13:49**

Bonjour,
et dans le jugement ? rien n'est dit ? la somme en une fois ? en plusieurs ? Les papiers vous autorisant à changer de nom ? A garder votre nom marital, je veux bien ! Mais vous ne changez pas de nom en reprenant celui de naissance ! Il a toujours été le votre !? Vous étiez Mme X épouse Y...

Par **alinea17**, le **05/07/2016** à **14:17**

re dans le jugement.... condamme m. a versé un capital de 8000 euros.
oui reprendre mon nom de naissance. et refaire mes papiers administratifs

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés